



# Guide du Référent en Arbitrage

Statut de l'arbitrage ( Article 44 )



*Le rôle, le statut, l'intégration de l'arbitre dans le club, sont des nécessités. Il convient de permettre à toutes et à tous, de disposer des outils avec les moyens nécessaires pour ce faire.*

*Ce guide, a pour vocation de faciliter cette intégration et cette reconnaissance et, s'il n'est pas à lui seul, suffisant, il constitue un élément concret permettant aux dirigeants de clubs d'être sensibilisés aux problèmes liés à l'arbitrage, d'essayer de les résoudre. C'est pourquoi, le référent arbitre, " Monsieur Arbitrage " a été créé. Il est au sein du club la référente qui permettra de faire évoluer les problèmes évoqués.*

**Son nom :** *Référent Arbitre*

**Son statut :** *Etre membre du Comité Directeur du club pour aborder régulièrement les problèmes de l'arbitrage.*

**Son profil :** *Arbitre, ancien arbitre ou arbitre honoraire, ancien joueur, dirigeant motivé par tout ce qui touche l'arbitrage.*

## **Son rôle : 1) Initier et Coordonner le Recrutement.**

*Solliciter toutes les composantes du club pour détecter les candidats potentiels:*

- Arbitres bénévoles*
- Jeunes joueurs*
- Joueurs seniors qui arrêtent de jouer pour différentes raisons. ( âge, blessure )*

*Suivre leur préparation à l'examen théorique d'arbitre de District.*

*Rechercher les moyens susceptibles de faciliter le recrutement. ( annonces, tracts, affiches, lettres individuelles internes, etc... ).*

*Organiser des réunions de recrutement avec l'aide des instances.*

*Impliquer les entraîneurs, les éducateurs du club, dans le recrutement.*

## **2) Animer l'équipe d'arbitres.**

*Diriger et animer une commission d'arbitrage dans le club.*

*Etre le lien entre l'encadrement technique et les arbitres du club, informer dans les deux sens.*

*Connaître les devoirs des arbitres. ( nombre de matchs par an, participation aux stages et formations ).*

*Détecter les éventuels problèmes.*

*Se préoccuper du renouvellement de la licence des arbitres du club.*

*Solliciter la participation des arbitres du club pour informer les joueurs sur les lois du jeu et leurs évolutions.*

*Organiser l'accompagnement des nouveaux arbitres du club et le transport des arbitres jeunes.*

*Coordonner l'accueil des arbitres officiels.*

*Réaliser puis présenter à l'Assemblée Générale le bilan d'activité de l'arbitrage.*

### **3) Intégrer les arbitres dans le club.**

*Recueillir les promotions et informer le Comité Directeur du club.*

*Demander la participation des arbitres aux match amicaux, tournoi.*

*Indiquer sur le site du club par e-mail, les convocation des arbitres.*

*Inviter les arbitres aux manifestations festives et à l'Assemblée Générale.*

*Coordonner la fourniture et le renouvellement des équipements offerts par le club.*

*N'hésitez pas à faire appel à lui !  
N'attendez pas qu'il soit trop tard !*



*THALAMY Didier.*

*Responsable des Arbitres du BLAGNAC Football Club.*

**GRUPE LA POSTE**

**Partenaire des Arbitres**













